

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 novembre 2010

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2010/10-C/6
24 septembre 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2010—RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE 200050

Assistance aux populations touchées par les conflits armés en République centrafricaine et dans la sous-région

Nombre de bénéficiaires	738 000
Durée du projet	24 mois (1 ^{er} janvier 2010–31 décembre 2011)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	44 107 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	17 649 905
Coût total pour le PAM	63 914 366

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attaché de liaison principal, M. T. Lecato tél.: 066513-2370
ODD:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

1. L'instabilité socio-politique résultant d'une série de coups d'État et de conflits militaires depuis les années 90 a entraîné des déplacements de population à grande échelle et entravé le développement en République centrafricaine. Depuis le lancement du processus de paix en décembre 2008, les élections ont été reportées à quatre reprises et sont désormais fixées au 23 janvier 2011. En outre, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration progresse lentement. Le mécontentement persistant de certains groupes a provoqué une recrudescence des affrontements et des déplacements, en particulier dans le nord.
2. La République centrafricaine occupe le 179^{ème} rang sur 182 pays au classement de 2009 de l'indice de développement humain. Le PAM a conduit en 2009 une évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dont il est ressorti que 30 pour cent de la population, soit 1,2 million de personnes, étaient en situation d'insécurité alimentaire. Le taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans est de 10,2 pour cent, et celui de malnutrition chronique est de 37,5 pour cent. Le taux de prévalence du VIH est de 6,2 pour cent, chiffre le plus élevé de toute la région. À l'échelon national, le taux net de scolarisation dans le primaire n'est que de 56 pour cent.
3. Vers la fin de l'année 2009, 18 000 réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo sont arrivés dans le sud-ouest de la République centrafricaine. Durant la même période, l'Armée de résistance du Seigneur a perpétré sporadiquement de violentes attaques contre des villages sans défense dans le sud-est de la République centrafricaine et l'est et le nord de la République démocratique du Congo, provoquant le déplacement de 25 000 personnes.
4. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté pour 2008-2010 et fait partie de la procédure d'appel global pour 2010. Elle contribue en outre à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 6 et des Objectifs stratégiques 1 et 3 du PAM.
5. L'objectif global de l'IPSR est d'atténuer l'impact des conflits sur les populations en répondant aux besoins alimentaires immédiats de celles-ci, tout en contribuant à la consolidation de la paix grâce à des activités de redressement accéléré ciblant les groupes les plus vulnérables, menées en collaboration avec les partenaires humanitaires.
6. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: i) sauver la vie des déplacés, des réfugiés et des personnes rapatriées exposés à une crise alimentaire aiguë; ii) ramener en deçà du seuil critique les taux de malnutrition chez les enfants, les femmes et les autres personnes vivant dans les régions touchées par les conflits; iii) contribuer au relèvement des communautés touchées par les conflits et reconstituer leurs moyens de subsistance.
7. Les activités du PAM comprennent des distributions générales de vivres à 170 000 déplacés, rapatriés et réfugiés dans le nord et, depuis la fin 2009, dans le sud-ouest et le sud-est du pays, ainsi qu'un appui nutritionnel destiné à 46 000 enfants âgés de 6 à 59 mois, femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition, et à 30 000 personnes vivant avec le VIH. Les activités de redressement comprennent pour leur part: i) un programme d'alimentation scolaire d'urgence pour faciliter le retour à l'école de 155 000 enfants; ii) des activités Vivres pour la création d'avoires ciblant 85 000 personnes et visant à promouvoir la production de denrées alimentaires et la création d'avoires grâce à la restauration des sols et à la construction d'installations de stockage, et à remettre en état les infrastructures de base telles que les routes et les écoles; iii) des activités Vivres pour la

formation afin d'appuyer l'apprentissage, les cours d'alphabétisation et le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

8. Les aspects techniques et les modalités d'exécution ont été conçus en concertation avec les départements ministériels concernés et les partenaires humanitaires et de développement.